

## Communiqué de presse

### Réhabilitation de l'EHPAD Saint-Joseph à Cantaous

24 avril 2019

---

Le 24 avril 2019, le Président du Département, Michel Pélieu, et Joëlle Abadie, Conseillère départementale en charge de la solidarité, accompagnés des conseillers du canton Pascale Péraldi et Laurent Lages, participent à l'inauguration de l'EHPAD Saint-Joseph, à Cantaous, en présence de Marielle Gaspin-Laburre, Directrice de l'établissement, et Alain Galy, Président de l'ANRAS. Les députés Jeanine Dubié et Jean-Bernard Sempastous étaient également présents.

L'établissement, après des travaux de réhabilitation, a rouvert ses portes en novembre 2018. Le nouvel EHPAD a été reconstruit tout près de l'ancien bâtiment qui était la propriété de la Congrégation des Sœurs de St Joseph. Cet établissement, auparavant foyer logement avait été transformé en EHPAD en 2008.

Depuis 2011, ce bâtiment datant du XIXème siècle ne répondait plus aux normes de sécurité incendie. Une exploitation temporaire a été autorisée par la Mairie de Cantaous sous réserve d'une mise aux normes.

La capacité d'accueil est de 24 places. De petite taille, construit de plain-pied, l'établissement offre un cadre familial et sécurisant. Ce projet conforte et confirme l'égalité des territoires en permettant aux personnes âgées l'accès à un accompagnement en EHPAD même en zone très rurale.

Il s'agit d'un EHPAD Privé associatif à but non lucratif géré depuis 2016 par l'ANRAS (Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire).

La subvention versée par le Département pour ce projet s'élève à 144 000 €. Le montant total de l'opération a été évalué à près de 2,7 millions d'euros.

Le Département, dans ses compétences, est en charge de l'autorisation et du contrôle des Ehpad. Il détermine les tarifs des prestations offertes par les établissements et services habilités.

---

#### Contact presse

Séverine CUESTA, Relations presse

Tél. : 05 62 56 78 72 - [severine.cuesta@ha-py.fr](mailto:severine.cuesta@ha-py.fr)